



Bruxelles, le 1^{er} avril 2022
(OR. fr)

7620/22
COR 1
PTS A 25

LISTE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Éducation, jeunesse, culture et sport)
ECCL, Luxembourg
4 et 5 avril 2022

Délibérations législatives

Page 2, point 4 à lire comme suit:

Justice et affaires intérieures

4. Règlement modifiant les règlements (UE) 514/2014, (UE) 516/2014 et (UE) 2021/1147 concernant le financement des politiques relatives aux affaires intérieures
Adoption de l'acte législatif
Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du protocole no 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 30.03.2022

1C 7255/22 + ADD 1
PE-CONS 11/22
JAI



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission